

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 OCTOBRE 2009

COMPTE-RENDU

Etaient présents : Madame Françoise CLEMENT – Messieurs Georges BONNEFOND – Sébastien RATHIER – Jacques DUGENETET – Richard CHAUX - Mesdames Patricia SIMONIN - Françoise DOITRAND - Messieurs Patrick BERGER – Pierre VALLENSANT - Sigismond ROZANSKI.

Etait absent: Monsieur Didier LOUVET, qui a donné procuration à Monsieur Patrick BERGER.

Monsieur Georges BONNEFOND a été nommé secrétaire de séance.

Madame CLEMENT reprend les différents sujets abordés lors de la séance du 07 septembre dernier : des précisions sont apportées sur certains points :

. des travaux ont été faits par l'entreprise SITERRE sur le chemin du Bray et sur le chemin Borghi à la Chassagne.

. chemins à reclasser : un rendez-vous a été fixé avec Monsieur GOUTORBE, de la DDEA, le mercredi 04 novembre prochain.

Ce compte-rendu est adopté à l'unanimité.

I – URBANISME :

1) Requalification du bourg : Nous avons été averti, de façon officieuse, qu'une subvention nous avait été accordée par le Conseil Général de la Loire, pour la réalisation de l'étude. Nous devons attendre l'avis officiel pour lancer cette opération.

Mme Myriam BOYER, des Services du Conseil Général de la Loire, a fait le point sur nos bâtiments communaux. En ce qui concerne l'église, une demande de subvention a été transmise au Conseil Général pour des travaux à effectuer sur les chenaux mais il serait bien qu'une liste de tous les travaux à réaliser dans ce bâtiment soit établie.

Pour ce qui est de la chapelle, les travaux ou réparations à effectuer seront répertoriés (humidité, vitrail abîmé ...). Dans le cas où des travaux seront prévus, nous devons faire appel à des professionnels habilités, car ce bâtiment est classé.

2) Cimetière : Un règlement est en cours d'élaboration. Quand il sera terminé, il devra être adopté par délibération du Conseil Municipal.

Le colombarium a été installé par l'Entreprise COLOMBAT.

3) Aix : Plusieurs arbres sont implantés dans le mur le long de l'Aix, vers le Château d'Aix. Ils font leviers et menacent le mur. Ils seront donc coupés.

Il conviendra ensuite de protéger les usagers du chemin par une barrière ou un garde-corps. Plusieurs solutions sont à l'étude (bois ou métal). Des devis ont été demandés.

II- VOIRIE :

- Voirie 2009 : Les travaux ont été faits sur le chemin de Grand Champ, le chemin de La Chaux et le chemin de Miolland.

A la Chaux, le ralentisseur a été posé. Il sera signalé au sol prochainement.

A Grand Champ, des buses non recouvertes devront être bouchées.

III – ASSAINISSEMENT :

- 1) Déconnexion des fossés : La réunion de fin de chantier a eu lieu le 07 octobre dernier. Le coût définitif des travaux se monte à 25 104.00 € H.T.

Une subvention de 20 % (soit 5 020.80 €) nous a été attribuée par le Conseil Général de la Loire et une subvention de 30 % (soit 7 531.20 €) nous a été attribuée par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

- 2) Station d'épuration : Une première réunion a eu lieu le 07 octobre dernier avec le bureau d'études Réalités. Un levé topographique sera fait par Monsieur PADEL, géomètre.
- 3) Curage de la lagune : valorisation des boues : Une subvention de 1 530 € nous a été accordée par le Conseil Général de la Loire pour la réalisation de l'étude. Le cabinet d'études SEDE Environnement a été averti.
- 4) SPANC : Il est rappelé que, par contrat de prestation de services, notre commune a confié le contrôle des installations d'assainissement non collectif à la société SAUR. Des modifications, faisant l'objet d'un avenant n°1, ont été apportées à la fréquence des réunions de synthèse, la modalité de facturation et la révision des prix. Cet avenant est adopté.

VI – QUESTIONS DIVERSES

- Madame BANUS ayant participé à la formation ACMO d'une durée de 3 jours à ST ETIENNE, les membres du Conseil Municipal décident de lui rembourser ses frais de déplacement selon le tarif en vigueur.

- Grippe A H1N1 : Une campagne de vaccination contre la grippe A H1N1 a été organisée par le Gouvernement. Notre commune dépend du centre de vaccination de MONTBRISON.

Pour la mise en place de ce centre, la Ville de MONTBRISON a décidé de faire appel à des CAE, pour une durée de 6 mois. Le coût de la rémunération des agents, déduction faite des aides de l'Etat, sera réparti entre toutes les communes dont les habitants seront vaccinés au centre de vaccination de MONTBRISON.

La participation de notre commune se monte à 73.69 €. Les membres du Conseil Municipal donnent leur accord pour cette participation financière.

- Recensement de la population : Il aura lieu du 21 janvier au 20 février 2010. Monsieur Georges BONNEFOND sera coordonnateur communal. Un agent recenseur devra être recruté. Une offre d'emploi sera mise dans les journaux.

- Noël des Anciens : Les courriers ont été transmis. Les réponses sont attendues pour le 10 novembre. Le repas est fixé au samedi 19 décembre, au restaurant Le Georget. Les colis seront portés ce même jour, le matin.

- Ecole : Le Sou des Ecoles organise chaque année plusieurs manifestations (concours de belote, fête de Noël, repas dansant ...). Les salles leur sont prêtées gratuitement 1 fois par an par les communes de SOUTERNON et de JURE.

Etant donné que la commune de GREZOLLES n'a pas de salle à prêter, les membres du Sou des Ecoles souhaitent qu'elle prenne en charge la location de la salle de JURE pour le repas dansant. Les membres du Conseil Municipal donnent leur accord.

. Le stock de livres de la BCD de GREZOLLES demande à être réactualisé. L'enseignante souhaite que des crédits soient attribués. Il lui sera demandé une estimation.

. Notre école n'a pas été retenue pour l'Ecole Numérique Rurale. Elle est sur une liste d'attente.

. Le parc informatique demande quelques travaux de maintenance.

. Effectifs actuels : 46 élèves + 2 petites sections 1^{ère} année

Effectif pour l'année scolaire 2010/2011 : 55 élèves

- Attributions de subventions :

. Elan du Val d'Aix	700 €
. Club de l'Amitié	350 €
. AGAP	1 500 €
. Amicale des Pompiers de CREMEAUX	100 €
. Amicale des Pompiers de ST MARTIN	50 €
. Les Heures Joyeuses (MARPA)	60 €
. Ass. Amis de l'USEP	50 €
. Foyer Socio-Educatif Collège ST GERMAIN	100 €
. La Prévention Routière	30 €
. ACTIS	30 €
. Le Père Noël du Lundi	30 €
. Comité des Fêtes de Grézolles	600 €
. AFM	30 €
. SPA du Roannais	37.80 €
. Arche de Noë	18.90 €

La subvention, pour l'année scolaire 2009/2010, sera versée au Sou des Ecoles en début d'année 2010.

- Site Internet : un « faire-part de naissance » de ce site sera transmis par courrier dans toutes les boîtes aux lettres.

- Un garage communal a été loué gratuitement au Comité des Fêtes.

- Comptes rendus de réunions : SI de la Bombarde du 05 octobre 2009, CCVAI du 22 octobre 2009.

- Un arrêté communal a été pris pour la destruction des pigeons

- Un projet de convention entre l'AGAP et la commune est présenté. Des modifications sont à apporter.

- Préparation du bulletin municipal : prochaine réunion le 12 novembre 2009, à 20 H 30.

- Dénomination des rues et numérotation : les plaques ont été commandées (délai de livraison : 1 mois).

- La cérémonie commémorative du 11 novembre aura lieu le mercredi 11 novembre, à 10 H 30 à SOUTERNON, et 11 H 30 à GREZOLLES.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 H .